Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément aux normes ANSI Z400.1- 2004 et 29 CFR 1910.1200.



RAID® INSECTICIDE LIQUIDE TUE-FORMIS (NO D'HOM 18449 LOI P.A.)

Version 2.0

Date d'impression 01/11/2012

Date de révision 01/10/2012

Numéro de la FDS 350000011542
SITE_FORM Number
30000000000000003235.002

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

d'informations sur le produit

Nom commercial	:	RAID® INSECTICIDE LIQUIDE TUE-FORMIS (NO D'HOM 18449 LOI P.A.)
Utilisation de la substance/du mélange	:	Insecticide
Société	:	S.C. Johnson et Fils, Limitée 1 Webster Street Brantford ON N3T 5R1
Numéro d'appel d'urgence	:	Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures) (866) 231-5406 Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952) 852-4647 Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures) (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Apparence/odeur	:	jaune / liquide / caractéristique
Préoccupations immédiates	:	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	:	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion.
Yeux	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Peau	:	Peut provoquer une irritation de la peau.
Inhalation	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Ingestion	:	Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer des douleurs abdominales.
Condition médicale aggravée	:	Des gens qui ont des troubles de la peau peut être plus prédisposées à l'irritation.



3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les produits chimiques dangereux qui sont présents à des niveaux égaux ou supérieurs aux niveaux à déclarer en vertu de la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA ou du Règlement canadien sur les produits contrôlés sont énumérés dans le tableau ci-après :

Nom Chimique	No.-CAS	Pour cent en poids
Saccharose	57-50-1	30.00 - 60.00
Honey	Mélange	10.00 - 30.00
Borax	1303-96-4	5.00 - 10.00

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Laver les vêtements avant de la réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de la réutiliser.

Inhalation : Pas de condition spéciale.

Ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instruction du personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le contenant peut fondre et répandre en chaleur du feu. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.



Information supplémentaire	:	Combattre l'incendie à une distance maximale ou à partir d'un endroit protégé. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Point d'éclair	:	Note: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Note: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Note: donnée non disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Porter un équipement de protection individuel.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
Méthodes de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Endiguer les renversements considérables. Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas pénétrer dans les zones d'utilisation ou de stockage sans une ventilation adéquate. Équipement de protection individuel, voir section 8. Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.



Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d' Exposition

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Non-standard units	Base
Saccharose	57-50-1	10 mg/m3	-	-	ACGIH TWA
Borax	1303-96-4	6 mg/m3	-	-	ACGIH STEL
Borax	1303-96-4	2 mg/m3	-	-	ACGIH TWA

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Arrangement industriel : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Arrangement de ménage : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété possible:
Porter des gants appropriés.

Protection des yeux

Arrangement industriel : Pas d'exigence particulière

Arrangement de ménage : Éviter le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps : Pas d'exigence particulière

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène



industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	:	liquide
Couleur	:	jaune
Odeur	:	caractéristique
pH	:	4.0 - 5.0
Point de fusion	:	donnée non disponible
Point d'ébullition	:	donnée non disponible
Point de congélation	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	1.23 - 1.25 g/cm3
Hydrosolubilité	:	complètement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	:	Sources directes de chaleur.
Matières à éviter	:	Aucun(e) à notre connaissance.



Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.
Réactions dangereuses	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 Calculé(e) 4,294 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 Calculé(e) 2.00 mg/l
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 Calculé(e) 9,853 mg/kg

Effets chroniques

Cancérogénicité	:	donnée non disponible
Mutagénicité	:	Pas anticipé
Effets sur la reproduction	:	donnée non disponible
Tératogénicité	:	donnée non disponible
Sensibilisation	:	donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques	:	donnée non disponible



13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Respecter tout règlement fédéral, provincial, et d'État, et toute ordonnance locale et municipale en vigueur concernant l'éliminatio
Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

Transport par route

- **US DOT (Departement dês Transports) & Transport de Substances Dangereuses au Canada:**

Nom d'expédition des Nations unies	non réglementé
Classe:	Aucun(e).
UN/ID No.:	Aucun(e).
Groupe d'emballage	Aucun(e).

Transport maritime

- *IMDG:*

Nom d'expédition des Nations unies	non réglementé
Classe:	Aucun(e).
UN/ID No.:	Aucun(e).
Groupe d'emballage	Aucun(e).

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Nom d'expédition des Nations unies	non réglementé
Classe:	Aucun(e).
UN/ID No.:	Aucun(e).
Groupe d'emballage	Aucun(e).

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Prop. 65 de la Californie :



: Ce produit est classé conformément aux critères du règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

Santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité	0

Codes Pour le NFPA

Santé	1
Feu	0
Réactivité	0
Spécial	-

Information supplémentaire
Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par:	SC Johnson Global Safety Assessment & Regulatory Affairs (GSARA)